



Communiqué de presse - 13.12.2023

## Les enseignant·es sous les fenêtres de l'Éducation nationale, contre la réforme des lycées professionnels

**Mardi 12 décembre, à l'appel d'une large intersyndicale nationale, une soixantaine de manifestant·es se sont rassemblé·es devant la DSDEN de l'Ain, à Bourg en Bresse pour protester contre la réforme des lycées professionnels. La quasi totalité des lycées et sections professionnelles du département étaient représentés. Sous le vent, dans le froid et la pluie mais autour d'un café bien chaud et de croissants, les manifestant·es particulièrement mobilisé·es ont dénoncé le démantèlement de la voie professionnelle par E. Macron et ses gouvernements successifs.**



Si des disparités habituelles ont pu être constatées d'un établissement à l'autre, la CGT Educ'action de l'Ain estime à 1/3 le nombre d'enseignant·es de LP grévistes. D'autres catégories de personnels se sont jointes à la grève. En effet, le lycée professionnel, c'est 630 000 élèves sur l'ensemble du territoire national; mais ce sont aussi des personnels variés: enseignant·es mais aussi CPE, AEd, AESH, personnels administratifs, etc.

Malgré la pluie, les lycées professionnels ou polyvalents St Exupéry de Bellegarde, Xavier Bichat de Nantua, du Bugey de Belley, Alexandre Bérard d'Ambérieu en Bugey, Marcelle Pardé, Gabriel Voisin, St Joseph de Bourg-en-Bresse... étaient représentés. Des enseignant·es de collège ou du premier degré étaient là aussi en soutien d'une mobilisation essentielle pour le service public de l'Éducation.

La logique de la réforme est la même que celle de la loi "plein emploi": il s'agit d'insérer à tout prix les élèves dans certains métiers, de même que France Travail contraint les privé·es d'emploi à accepter un emploi quel qu'il soit.

### Un enjeu de société et un enjeu de classe

La réforme est un enjeu de société: on favorise l'employabilité immédiate au détriment des autres missions de l'École (éducation, ouverture culturelle, culture professionnelle, citoyenneté...). Sacrifié·es sur l'autel d'un idéal de société imprégné d'un néo libéralisme radicalisé, les élèves devraient se trouver enchaîné·es aux formations de leur territoire, et leurs poursuites d'études compromises: la carte des formations est supposée s'adapter aux besoins des entreprises locales et prévoit la fermeture de 100% des formations "non-insérantes" en 2026 pour ouvrir des formations dans des métiers "en tension" ou "d'avenir". Ces élèves ne sont pas n'importe lesquels: le lycée professionnel concentrant des populations d'origine sociale défavorisée (57% des élèves), la réforme Macron est aussi un enjeu de classe. Elle revient à utiliser la jeunesse de classe





populaire comme main d'œuvre radicalement taillable et corvéable pour le patronat local.

### Formations non qualifiantes et rapprochement avec le statut des apprenti.es

La réforme prévoit le développement de bac + 1 ou de certificats de spécialisation non qualifiants, des "attestations". Ainsi, le développement de formations non-qualifiantes devrait fabriquer un salariat "low cost". D'autant plus low cost qu'elle prévoit aussi le versement d'une allocation par stagiaire d'un montant dérisoire (1,4€ à 2,8€ /h - pour rappel, le SMIC brut est à 11,52€ /h) financée par l'impôt. En période d'inflation, cette mesure suscite la bienveillance des familles. Mais cette gratification, qui pourrait dissuader les élèves de poursuivre les études, amène à considérer les stages comme du travail (alors que c'est une période de formation). Les élèves se rapprochent des apprenti.es.



Les apprenti.es ont un statut différent par rapport aux élèves en stage. Fin décembre 2022, ils et elles étaient 980.000 apprenti.es: un énorme vivier d'une main d'œuvre quasi gratuite pour les employeurs la 1ère année du contrat. En comparaison, cependant, les élèves de lycée professionnel seraient encore plus intéressants pour le patronat, puisque "totalement gratuits" - leur gratification étant payée par l'impôt. Ils et elles sont cependant moins disponibles, puisqu'ils/elles passent un temps indispensable à leur formation en cours. La réforme des LP est une réponse à ce "problème" puisqu'elle augmente la durée des stages au détriment des cours: sous le prétexte de la mise en place de groupes de niveaux en 2nde et 1ère (inefficaces pour traiter les difficultés scolaires mais excellents pour trier les élèves), 2 semaines de cours par année de formation sont supprimées; en Terminale, c'est 4 semaines de cours qui "sautent", pour mettre en place des "parcours diversifiés" (avec plus de stages). Une mesure hors-sol qui ferait passer le bac pro 3 ans à 2,5 voire 2 ans, ne tenant compte ni du rythme d'apprentissage des élèves ni du fonctionnement et de l'organisation des lycées professionnels.



### "On forme mieux sur le tas": une idée fausse

Derrière l'augmentation radicale des périodes de stage au détriment des cours, il y a l'idée qu'on formerait mieux "sur le tas". Or cette idée est fautive: poussée par la rentabilité, l'entreprise n'en a ni le temps ni les moyens. Par contre, l'entreprise présente pour les adolescent.es (qui ne peuvent se défendre) les risques habituels liés aux manquements à la sécurité, à l'exposition aux produits dangereux, aux accidents du travail et aux violences sexistes et sexuelles. Les plus jeunes travailleur.ses sont fréquemment les plus exposé.es à ces types de risques.



### L'entreprise, un lieu risqué pour un.e adolescent.e

Pour le moment, la sinistralité des élèves et stagiaires des lycées professionnels et des EREA est faible: 129 accidents du travail en 2021, 31 accidents de trajet. 0 décès. En revanche, hors secteur agricole, l'Assurance Maladie a recensé en 2021 presque 94 fois plus d'accidents du travail (12 094) et 125 fois plus d'accidents de trajets (3 872). Et régulièrement, ces accidents du travail ou de trajet font des mort.es chez les apprenti.es : entre 2019 et 2021 inclus, soit sur 3 ans, 39 apprenti.es sont mort.es pendant leur apprentissage.

Par ailleurs, l'entreprise est aussi un espace de violences sexistes et sexuelles (VSS) : en France, 25% des agressions sexuelles se produisent sur le lieu de travail et quasiment 5% des viols. Augmenter les périodes en entreprise des élèves, c'est les exposer encore davantage au risque de subir des violences de ce type. Pour comparer avec cette autre population jeune voire adolescente en entreprise que sont les apprenti.es: il n'existe pas de statistiques sur les VSS subies par les apprenti.es spécifiquement. Mais une enquête du syndicat suisse Unia a montré l'année dernière qu'un tiers des apprenti.es suisses ont été harcelé.es sexuellement au travail. Les patrons et chefs français sont-ils meilleurs que les suisses ?

**Pour la CGT Educ'action de l'Ain, l'objectif du LP doit être l'émancipation de toutes et tous, bien au-delà d'une pseudo adéquation à court terme avec un monde du travail en perpétuelle transformation.**